

GS 32 H TSEEAC et EP/SP

Alors que les GT Effectifs et GS 32H ICNA sont reportés au 22 mars, le GS 32H TSEEAC a pu se tenir et offrir de la visibilité à nos collègues. Le SNCTA réaffirme l'unité de la filière contrôle dans une DSNA au dialogue social mal-mené tant au niveau local que national, et dans un contexte sanitaire incertain. Le SNCTA reste soucieux de préserver la mobilité de tous les contrôleurs.

Les ressources en TSEEAC contrôleurs

☀ Sorties ÉNAC : sur les 26 élèves de la promotion GSEA 18B, 17 sont affectés à la DSNA, dont 7 sur des postes de contrôle. Le SNCTA aurait souhaité l'ouverture d'un ou 2 postes supplémentaires afin de mieux couvrir les besoins en contrôleurs sur les terrains TSEEAC.

☀ Emplois réservés (L4139-2) : 7 recrutements, dont 4 pour la reprise de Tours-Val-de-Loire et 2 autres sur des postes de contrôle à affecter à ce GS.

Report de l'EP/SP *a priori* aux 29 et 31 mars

Conscient des forts désagréments personnels engendrés, le SNCTA souhaitait néanmoins que ces dates soient redéfinies au plus proche.

Le SNCTA apporte tout son soutien aux candidats pour qui le report a été annoncé simultanément à une baisse drastique de lauréats : seuls 2 EP et 2 SP seront retenus cette année, conséquence d'un choix politique et stratégique de la DGAC lié à la crise actuelle.

Ces annonces devraient être officialisées en CT DGAC mi-mars, il s'agira d'acter la baisse des recrutements externes ICNA dès 2021 pour faire baisser le schéma d'emploi de la DGAC. Le nombre de places à l'EP/SP étant corrélé au décret statutaire ICNA, il n'est nullement modifiable et représente 17.5% des recrutements externes ICNA.

Aux candidats : restez motivés plus que jamais !

SNA Océan indien

Dzaoudzi : la DSNA définit un objectif de gestion à 5. Le SNCTA interroge la DSNA sur la vacance du poste de CCA.

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Dzaoudzi Pamandzi	5	0	0	0	2

SNA Centre-Est

Grenoble Isère : 1 AVE* conditionné à la réussite à l'EP/SP.
Saint-Étienne : OG annoncé dans les réunions du Pacte de reprise, le SNCTA demande que la DSNA continue de s'engager à être réactive en cas d'ouverture de lignes commerciales.

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Grenoble Isère	9	0	1*	0	0
Grenoble Le Versoud	7	0	0	0	0
Lyon Bron	10	0	1*	0	0
Annecy Methey	6	0	0	0	0
Saint-Étienne Bouthéon	4	1	0	0	0

SNA Nord

Châlons-Vatry : centre stratégique dans la lutte contre la pandémie, le SNCTA demandait l'ouverture d'un AVE pour résilience.

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Albert Bray	3	1	0	0	0
Châlons Vatry	6	0	0	0	0
Le Touquet	6	-1	1	0	0
Merville Calonne	6	1	0	0	0

SNA Nord-Est

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Colmar Houssen	5	0	0	0	0
Dôle Davaux	4	0	0	0	0

SNA Ouest

Caen : le SNCTA s'étonnait déjà en 2020 de l'objectif de gestion à 6 compte tenu des projets locaux et de l'organisation du travail à mettre en adéquation. La DSNA a la volonté d'aboutir et de consolider un nouveau BO, possiblement au-dessus de celui de 7 et préfère affecter en conséquence des ressources sûres compte-tenu de l'activité commerciale en essor.

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Caen Carpiquet	6	0	0	2	0
Dinard Saint-Malo	6	-1	1	0	0
Quimper Pluguffan	6	-1	1	0	0
Saint-Nazaire Montoir	4	4	0	0	0

SNA Région parisienne

Étampes : fermeture du service de contrôle sur ce terrain.

Lognes : le SNCTA interpelle une nouvelle fois la DSNA sur un OG à 8 et considère nécessaire d'alimenter au-delà, notamment en attendant les résultats de la mission DO+SDRH. Il demandait en conséquence 2 sorties ENAC et un AVE*.

Meaux : 1 AVE* conditionné à la réussite à l'EP/SP.

Saint-Cyr-l'École : 1 AVE* conditionné à la réussite à l'EP/SP.

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Chavenay Villepreux	8	0	0	0	0
Étampes Mondésir	7	-6	-	-	-
Lognes Émerainville	8	-1	1*	1	0
Meaux Esbly	6	-1	1*	0	0
Issy-les-Moulineaux	6	0	0	0	0
CDG Vigie trafic	38	3	0	0	0
Saint-Cyr-l'École	8	-1	1*	0	0
Toussus le Noble	16	-1	1	1	0

SNA Sud

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Agen la Garenne	7	0	0	0	0
Brive Souillac	5	0	0	0	0
Carcassonne Salvaza	6	1	0	0	0
Muret l'Herm	6	0	0	0	0
Rodez	6	1	0	0	0
Toulouse Lasbordes	7	0	0	0	0

SNA Sud-Est

Cannes Mandelieu : 2 AVE* conditionnés à des réussites à l'EP/SP.

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Calvi Sainte-Catherine	8	1	0	0	0
Cannes Mandelieu	16	-4	2*	2	0
Figari Sud Corse	10	0	0	1	0

SNA Sud-Ouest

Bergerac : la DSNA accepte d'ajouter 1 AVE* en fonction d'un départ vers le BNI en CDM exceptionnelle suite à la remarque du SNCTA.

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Bergerac Roumanière	6	-1	1+1*	0	0
Biscarrosse Parentis	4	0	0	0	0
Châteauroux Déols	3	0	0	0	0

SNA Sud-Sud-Est

Perpignan : le SNCTA demande que les conclusions des différents projets se retrouvent dans les affectations.

Avignon : 1 AVE* conditionné à la réussite à l'EP/SP.

	BO ou OG	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Perpignan	10	0	0	0	0
Aix-les-Milles	7	-1	1	0	0
Avignon Caumont	9	-1	1*	0	0
Nîmes	10	1	0	0	0
Béziers Vias	7	0	0	0	0